Communauté de Communes
du Pays de Saint-Yrieix

4, rue du 8-Mai-1945
B.P. 28
87500
Saint-Yrieix-la-Perche

tél. : 05 55 08 88 76
fax : 05 55 08 21 80

www.communaute-saint-yrieix.fr
info@communaute-saint-yrieix.fr

REUNION DU CONSEIL

Jeudi 13 février 2025 à 18h
Salle du Conseil - Mairie – Commune de Saint-Yrieix

ORDRE DU JOUR

I - Approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil du 16 décembre 2024

II – Développement économique
Association « Les Amis des culs noirs » - Demande de subvention – Année 2025

III – Jeunesse et sport
1°/ Subventions aux associations sportives – Année 2025
2°/ Avenant n°3 au contrat de concession de service public pour l'exploitation de Villasport

IV – Tourisme et culture
1°/ Travaux d'entretien des monuments historiques
2°/ Création d'un espace à vocation touristique, culturelle et économique – Actualisation du plan de financement prévisionnel
3°/ Association Radio Kaolin – Demande de subvention au titre de l'année 2025

V – Environnement
Déploiement du service de collecte de cartons bruns en apport volontaire – Demande de subvention

VI – Aménagement de l'espace
Plan Local d'Urbanisme intercommunal – Nouveau débat du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

VII – Personnel
1°/ Lancement d'une consultation pour la conclusion d'une convention de participation dans le domaine de la santé via le Centre Départemental de Gestion de la Haute-Vienne
2°/ Créations de postes
a) Rédacteur principal de 1° classe
b) Rédacteur

c) Adjoint technique

VIII – Affaires financières

1°/ Adhésions aux associations et organismes de droit privé
2°/ Amortissement des immobilisations corporelles
3°/ Amortissement des subventions d'équipement
4°/ Amortissement de biens productifs de revenus
5°/ Autorisations de Programmes – Crédits de Paiement (AP-CP)
6°/ Comptes Financiers Uniques (CFU) - Exercice 2024
a) CFU 2024 de la Communauté de Communes
b) CFU 2024 du Service Public d'Assainissement Non Collectif
c) CFU 2024 du Lotissement BOURDELAS
d) CFU 2024 du Lotissement POLE AREDIA 2 (Gâte Bourdelas)
7°/ Affectation du résultat d'exploitation du budget principal
8°/ Affectation du résultat d'exploitation du budget annexe du spanc
9°/ Vote des taux d'imposition 2025
a) La Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires
b) La Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (T.F.P.B.)
c) La Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (T.F.P.N.B.)
d) La Contribution Economique Territoriale
10°/ Vote du budget primitif 2025
a) La section de fonctionnement
b) La section d'investissement
11°/ Budget principal – Fongibilité des crédits en M57 pour l'année 2025
12°/ Vote du budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif 2025
13°/ Vote du budget annexe du Lotissement Bourdelas 2025
14°/ Vote du budget annexe du Lotissement Pôle AREDIA 2 (Lotissement Gâte Bourdelas) 2025

IX – Administration générale

1°/ Décisions prises en application de l'Article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales
2°/ Participation aux réunions – Président et membres du bureau